

**EUROPE AND CENTRAL ASIA
DIVISION**

Hugh Williamson, *Director*
Rachel Denber, *Deputy Director*
Benjamin Ward, *Deputy Director*
Veronika L. Szente Goldston, *Advocacy Director*
Jane Buchanan, *Associate Director*
Tanya Lokshina, *Russia Program Director*
Inna Khodzhaeva, *Moscow Office Director*
Giorgi Gogia, *Senior Researcher*
Emma Sinclair-Webb, *Senior Researcher*
Judith Sunderland, *Senior Researcher*
Tanya Cooper, *Researcher*
Lydia Gall, *Researcher*
Yulia Gorbunova, *Researcher*
Izza Leghtas, *Researcher*
Mihra Rittmann, *Researcher*
Steve Swerdlow, *Researcher*
Eva Cosse, *Research Assistant*
Viktoria Kim, *Coordinator*
Kaitlin Martin, *Associate*
Annkatrin Tritschoks, *Associate*
Maria Kunineva, *Natalia Estemirova Fellow*

ADVISORY COMMITTEE

Catherine Zennström, *Chair*
Jean Paul Marthoz, *Vice-chair*
Henri Barkey
Gerhart Baum
Rudolf Bindig
Alexander Cooley
Stephen Del Rosso
Felice Gaer
Michael Gellert
William Gerrity
Alice H. Henkin
Jeri Laber
Walter Link
Masha Lipman
Helena Luczywo
Kimberly Marteau Emerson
ane Olson
László Jakab Orsós
Arjan Overwater
Can Paker
Signe Rossbach
Colette Shulman
Leon Sigal
Malcolm Smith
Mark von Hagen
Joanna Weschler

HUMAN RIGHTS WATCH

Kenneth Roth, *Executive Director*
Michele Alexander, *Deputy Executive Director, Development and Global Initiatives*
Carroll Bogert, *Deputy Executive Director, External Relations*
Iain Levine, *Deputy Executive Director, Program*
Chuck Lustig, *Deputy Executive Director, Operations*

Walid Ayoub, *Information Technology Director*
Emma Daly, *Communications Director*
Barbara Guglielmo, *Finance and Administration Director*
Peggy Hicks, *Global Advocacy Director*
Babatunde Olugboji, *Deputy Program Director*
Dinah PoKempner, *General Counsel*
Tom Porteous, *Deputy Program Director*
James Ross, *Legal & Policy Director*
Joe Saunders, *Deputy Program Director*
Frances Sinha, *Human Resources Director*

Monsieur François Hollande
Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Paris, le 22 avril 2014

Objet : Votre visite officielle en Azerbaïdjan (11-12 mai 2014)

Monsieur le Président,

La visite que vous entamerez prochainement en Azerbaïdjan constitue une excellente opportunité pour chercher à obtenir des progrès sur le plan des droits humains dans ce pays. Cette visite y constituera un évènement majeur, pour lequel l'Azerbaïdjan va s'investir pleinement. Elle coïncidera aussi avec le début de la période de six mois durant laquelle l'Azerbaïdjan assumera la présidence tournante du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Nous espérons que vous saisirez cette occasion pour pousser le gouvernement azerbaïdjanais à prendre des mesures concrètes pour la protection des droits humains.

Les violations - déjà graves - des libertés d'expression, de réunion et d'association par le gouvernement azerbaïdjanais se sont considérablement aggravées au cours des deux dernières années, en particulier avant l'élection présidentielle d'octobre 2013, et rien ne permet de penser que cette situation est susceptible de s'améliorer. Les autorités ont arrêté et emprisonné des dizaines d'activistes et dissidents politiques, réprimé des rassemblements pacifiques et mis en place une législation qui restreint davantage encore les libertés fondamentales.

Au cours de la seule année 2013, les autorités azerbaïdjanaises se sont servies du système judiciaire à des fins politiques contre au moins trente activistes politiques, journalistes, blogueurs ou défenseurs des droits humains, tous critiqués à l'encontre du gouvernement, en portant contre eux de fausses accusations telles que la possession de stupéfiants ou d'armes, des actes d'hooliganisme, d'incitation à la violence voire de trahison. Human Rights Watch a décrit plusieurs de ces affaires dans un rapport paru en septembre 2013, « [Quand l'étau se resserre : la répression de la société civile et de la dissidence en Azerbaïdjan](#) ».

Quinze personnes dont les cas sont mentionnés dans ce rapport purgent actuellement des peines d'emprisonnement allant de deux à dix ans pour divers chefs d'accusation infondés.

Le 17 mars 2013, le ministère français des Affaires étrangères a regretté le jugement prononcé à l'encontre d'Ilgar Mammadov, un analyste politique influent qui préside le groupe d'opposition REAL (Alternative républicaine). Comme vous le savez, M. Mammadov et M. Tofiq Yagublu, vice-président du parti d'opposition Musavat, ont été respectivement condamnés à sept et cinq ans de prison sur la base de fausses accusations liées aux émeutes de janvier 2013 à Ismayilli. Dans le prolongement de la déclaration du porte-parole du Quai d'Orsay, nous vous encourageons à demander publiquement et au cours de vos discussions avec les autorités azerbaïdjanaises, la libération immédiate de MM. Mammadov et Yagublu.

Nous souhaitons également attirer votre attention sur le procès en cours de huit jeunes activistes pro-démocratie (Shahin Novruzlu, Mahammad Azizov, Bakhtiyar Guliyev, Rashad Hasanov, Rashadat Akhundov, Uzeyir Mammadli, Zaur Gurbanov et Ilkin Rustamzade) qui font face à des accusations montées de toutes pièces, selon lesquelles ils auraient planifié les violences qui ont éclaté lors d'une manifestation en mars 2013. Chacun d'entre eux risque jusqu'à douze ans de prison s'ils sont reconnus coupables.

D'autres personnes sont détenues dans l'attente de leur procès. Parmi elles figurent :

- Anar Mammadli, directeur du Centre pour l'observation électorale et les études démocratiques (EMDS), la principale organisation indépendante de surveillance d'élections en Azerbaïdjan qui a notamment dénoncé le non-respect des principes de liberté et d'égalité lors de l'élection présidentielle d'octobre dernier. Sur la base de charges totalement infondées, M. Mammadli a été arrêté au mois de décembre 2013 pour fraude fiscale, entreprenariat illégal, détournement de fonds, abus de pouvoir et contrefaçon.
- Au moins quatre cyber-activistes (Abdul Abdulov, Omar Mammadov, Elvin Karimov et Elsever Murselli) ont été arrêtés au cours des six derniers mois pour possession de stupéfiants malgré l'absence de preuves. Il s'avère que ces quatre personnes géraient des pages Facebook très populaires qui étaient utilisées comme plateforme pour critiquer la corruption du gouvernement et diverses violations des droits humains.

Plusieurs autres personnes sont aujourd'hui en liberté, mais risquent également de faire l'objet de fausses accusations pouvant aboutir à des peines d'emprisonnement. Par exemple, en mars dernier, la police a arrêté M. Hasan Huseynli, un membre éminent de la société civile, défenseur des droits humains et du droit à l'éducation, avant de le relâcher deux jours plus tard dans l'attente des résultats de l'enquête ouverte contre lui pour hooliganisme.

Le gouvernement azerbaïdjanais continue de nier fermement l'existence de procès politiques dans le pays. En guise d'argument, il fait référence à un vote de janvier 2013 par lequel l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a rejeté un projet de résolution sur cette question. Néanmoins, le gouvernement fait fi de la conclusion du rapport d'observation de la commission de suivi de l'APCE et de sa Résolution 1917 (2013), selon laquelle « *la mise en œuvre restrictive des libertés, le manque d'équité des procès et l'ingérence injustifiée du pouvoir exécutif débouchent sur la détention systématique de personnes qui peuvent être considérées comme des prisonniers d'opinion* ».

Les autorités ont également mené une campagne de harcèlement sans relâche contre la journaliste Khadija Ismayilova, réputée pour ses nombreuses enquêtes sur la corruption du gouvernement et au sein de la famille au pouvoir. Depuis mi-février, le parquet interroge Mme Ismayilova comme témoin dans une affaire de fuite de documents gouvernementaux confidentiels. En 2012 et 2013, elle fut déjà la cible d'une campagne médiatique calomnieuse incluant notamment des images d'elle enregistrées illégalement et à son insu.

Par ailleurs, les autorités azerbaïjanaises ont proposé plusieurs amendements législatifs qui imposeraient des restrictions démesurées aux organisations de la société civile, aux activistes politiques et aux médias.

Human Rights Watch est préoccupé par le constat que l'Azerbaïdjan, malgré ses obligations en tant qu'État membre du Conseil de l'Europe et État partie à la Convention européenne des droits de l'Homme (CEDH), contrevient régulièrement aux obligations qui lui incombent de protéger les libertés d'expression, d'association et de réunion.

Nous espérons que dans les semaines précédant votre visite, puis au cours de au cours de votre séjour à Bakou, vous ferez part au Président Aliyev de votre profonde inquiétude quant à ces affaires, et l'appellerez à prendre des mesures en faveur de l'annulation de toutes les accusations à caractère politique, ainsi que de la remise en liberté des personnes poursuivies uniquement pour avoir exercé pacifiquement leurs droits fondamentaux. Nous espérons aussi que vous pousserez les autorités à revenir sur les amendements régressifs qui entravent le travail de la société civile et empiètent sur les libertés d'expression et de réunion. Dans ce contexte difficile, nous pensons que vous devriez clairement conditionner le rapprochement politique et économique de l'Azerbaïdjan avec la France au respect des droits internationalement reconnus du peuple azerbaïjanais.

En votre qualité de chef d'Etat d'un pays membre du Conseil de l'Europe, nous espérons que vous ferez part au gouvernement azerbaïjanais de l'attachement de la France aux valeurs partagées qu'implique l'adhésion au Conseil de l'Europe, en particulier au moment où l'Azerbaïdjan accède à sa présidence.

Nous vous remercions pour votre attention et nous tenons à votre entière disposition pour tout complément d'information sur les points évoqués ci-dessus.

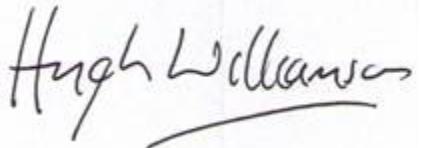
Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Jean-Marie Fardeau

Hugh Williamson

Directeur France

Directeur Europe-Asie centrale



Adresse en France: Human Rights Watch - 142 rue Montmartre – 75002 Paris